



Liberté • Egalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 16 juin 2016  
21h00

## Communiqué de presse

### EURO 2016 : PREMIER BILAN DE LA JOURNÉE DU 16 JUIN A LILLE



La retransmission du match Angleterre – Pays de Galles dans la fans zone de Lille, qui a rassemblé 9 500 spectateurs, ce jeudi après-midi, s'est déroulée dans le calme. Treize personnes ont été prises en charge par les secouristes et soignées sur place.

La journée s'est déroulée elle aussi sans incident majeur et le début de la soirée se présente dans une ambiance plus détendue qu'hier malgré la présence de nombreux supporters.

Deux incidents doivent néanmoins être déplorés : un jet de fumigène contre un commissaire de police sur la voie publique et l'agression d'un agent de sécurité dans la fans zone, avant le début du match Angleterre – Pays de Galles.

Les auteurs de ces faits (6) ont été interpellés et placés en garde à vue.

Michel Lalande, préfet de la région Nord – Pas-de-Calais Picardie, préfet du Nord leur adresse ses vœux de prompt rétablissement et son entier soutien, ainsi qu'à l'ensemble des agents des forces de l'ordre, des services municipaux et des services de sécurité privée mobilisés à l'occasion du championnat.

Par ailleurs, le préfet tient à souligner le remarquable travail des fonctionnaires de la police aux frontières qui ont assuré, avec le renfort de gendarmes mobiles, la sécurisation des flux de supporters dans la région. Leur action s'est déployée dans les trains en provenance de Londres et dans les 14 TER en partance de Lille vers Lens (13 500 supporters concernés) ainsi que sur la frontière belge avec des contrôles à Rekkem, Steenvoorde, Les Moères et Ghyvelde pour s'assurer du respect de l'arrêté portant sur l'interdiction du transport de boissons alcoolisées (plus de 1 600 personnes contrôlées). Cette restriction a été très largement respectée. Toutefois, deux bus contrôlés à Rekkem transportant de l'alcool n'ont pu rentrer sur le territoire français.

A la suite d'une première mesure de fermeture administrative provisoire d'une durée de 15 jours d'une épicerie lilloise prise le mercredi 15 juin, le préfet a pris un arrêté de fermeture à l'encontre d'un bar n'ayant pas respecté l'arrêté préfectoral limitant la vente et la consommation de boissons alcoolisées sur la commune de Lille. Les autres infractions relevées (8) sont en cours d'instruction.

Les forces de l'ordre demeurent pleinement mobilisées pour prévenir les troubles à l'ordre public durant la soirée. Treize trains ont spécialement été affrétés, en fin d'après-midi jusqu'à 00h36, pour assurer le transport de 6 000 supporters britanniques de Lens vers Lille.